syndicat des
eaux du centre

CONVOCATION

Séance du comité no 2026/02

en invoquant l'urgence pour les motifs qui ressortent d'une décision du bureau de ce jour

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du Syndicat des Eaux du Centre qui aura lieu **jeudi, le 12 novembre 2026 à 10.30 heures** à la Mairie de Hesperange.

Ordre du jour :

Huis clos

1. Désignation d'un quatrième délégué effectif au comité du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) ;
2. Désignation d'un quatrième délégué suppléant au comité du SEBES ;
3. Désignation d'un membre au bureau du SEBES ;

Séance publique

4. Approbation de l'annulation de l'accord entre la Commune de Hesperange et la société DuPont de Nemours (Luxembourg) s.àr.l. relatif à la modification de la capacité réservée interne ;
5. Adaptation du tarif de l'eau potable à facturer par le SEC en 2027 ;
6. Fixation des facteurs de pénalité pour l'exercice 2027 ;
7. Adaptation des capacités réservées avec effet au 1er janvier 2027 ;
8. Approbation du budget rectifié 2026 et du budget pour l'exercice 2027 ;
9. Divers.

Hesperange, le 5 novembre 2026

Pour le bureau du SEC,

le secrétaire

le président

Syndicat des Eaux du Centre – Adresse postale : 28, rue de Saeul L-8189 KOPSTAL – pierre.schmit@kopstal.lu